

Votez pour le programme de la

NUPES

au Sénat

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre candidature à l'élection sénatoriale dans notre département de la Seine-et-Marne. Notre liste porte une opposition résolue aux politiques d'Emmanuel Macron et propose une alternative fondée sur le programme partagé de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale.

Conforter la place et les moyens de la commune

- Au Sénat, nous œuvrerons à conforter la commune comme échelon de base de la démocratie en France. Nous nous opposerons à sa remise en cause au profit d'institutions éloignées de nos concitoyens comme les métropoles et grandes régions.
- Pour que la commune puisse jouer son rôle, pour un maillage fin et égalitaire de l'ensemble des territoires, il est nécessaire de redresser les dotations et de réaffirmer le principe de libre administration.

Indexer la dotation globale de fonctionnement (DGF) sur l'inflation

- Hausse de l'énergie, dégel du point d'indice, renchérissement des chantiers, prix des denrées... les communes ont vu leurs dépenses augmenter de plus de 12%. Dans le même temps la DGF n'a augmenté que de 320 millions d'euros alors qu'il aurait fallu 4 milliards pour compenser les effets de l'inflation.
- Au Sénat nous nous battons pour indexer la DGF sur l'inflation, comme c'était le cas jusqu'en 2010.

Appliquer le tarif réglementé de l'électricité aux collectivités

- En mai dernier, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi sur EDF. Dans ce cadre, plusieurs amendements des députés LFI-NUPES mais aussi LR ont été adoptés sur la question du tarif réglementé de vente d'électricité (TRVE). Ainsi, les députés ont voté, contre l'avis du gouvernement, l'extension des tarifs réglementés aux TPE-PME, aux bailleurs sociaux ainsi qu'aux collectivités et EPCI de moins de 50 000 habitants.
- Nous nous engageons à tout faire pour que le Sénat mette rapidement ce texte à son ordre du jour pour l'adopter de façon conforme.

LA LISTE

SEINE-ET-MARNE UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



1.

Delphine HEUCLIN

Assistante sociale du personnel
au conseil départemental
51 ans
Pontault-Combault
Conseillère municipale et
conseillère communautaire



2.

Jean-Michel MATEU

Directeur d'établissement social
60 ans
Villemareuil
Maire adjoint



3. Cécile PRIM

Graphiste, 50 ans
Melun, Conseillère municipale



4. Hamid NIATI

Agent EDF, 49 ans
Lieuxaint, Maire adjoint



5. Marie-Pierre MOLINA

Professeure des écoles, 48 ans
Poligny



6. Cédric COLIN

Professeur d'histoire-géographie dans le
secondaire, 32 ans
Montry, Conseiller municipal



7. Valérie DELAGE

Sans emploi, 60 ans
Quincy-Voisins



8. Christophe BOSQUILLON

Enseignant, 58 ans
Cesson, Conseiller municipal

Une gestion publique et décentralisée de l'eau en gestion citoyenne et communale ou intercommunale au plus près de la « source ».

- L'eau est vitale pour l'Humanité. La protéger est donc un enjeu à la fois planétaire et local. Le maire et la commune sont les mieux placés pour être les garants d'une bonne gestion. Pour lutter contre son accaparement par des intérêts privés et veiller aux nécessaires entretiens des réseaux qui permettront d'éviter les gaspillages, nous sommes favorables à sa gestion publique.
- Au Sénat nous proposerons de développer un service public articulé autour de régies publiques locales permettant un bon niveau d'implication des usagers. Dans ce cadre, nous défendrons une tarification progressive et différenciée selon les usages. Nous sommes également partisans de renforcer la liberté des communes à être à nouveau titulaires des compétences eau et assainissement. Nous œuvrerons pour qu'un Haut commissariat à l'eau et à l'assainissement coordonne une politique globale et transversale en appui aux communes.

Notre programme : celui de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale

- En votant pour notre candidature, vous vous prononcerez pour le programme de la NUPES et ses 650 mesures pour le progrès social, la bifurcation écologique par la planification, le partage des richesses, le développement des services publics, la Sixième République.
- Au Sénat nous ferons tout pour abroger la retraite à 64 ans, réforme injuste et injustifiée qui a entraîné un mouvement social parmi les plus puissants de ces 50 dernières années. Le droit à la retraite est un juste retour des choses après une vie de travail. Dans nos villages et nos villes aussi, la retraite est précieuse car c'est souvent l'occasion de s'investir dans les associations ou au conseil municipal.

Notre bulletin de vote



SÉNATORIALES - SEINE-ET-MARNE - 24 SEPTEMBRE 2023

Votez pour le programme de la
NUPES
au Sénat

CPV LA FRANCE
INSOUMISE
MEMBRE DE LA NUPES

LA LISTE SEINE-ET-MARNE UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

- **Delphine HEUCLIN**
Assistante sociale du personnel au conseil départemental
51 ans
Pontault-Combault
Conseillère municipale et conseillère communautaire
- **Jean-Michel MATEU**
Directeur d'établissement social
60 ans
Villemareuil
Maire adjoint
- Cécile PRIM**
Graphiste
50 ans
Melun
Conseillère municipale
- Hamid NIATI**
Agent EDF
49 ans
Lieuxaint
Maire adjoint
- Marie-Pierre MOLINA**
Professeure des écoles
48 ans
Poligny
- Cédric COLIN**
Professeur d'histoire-géographie dans le
secondaire, 32 ans
Montry
Conseiller municipal
- Valérie DELAGE**
Sans emploi
60 ans
Quincy-Voisins
- Christophe BOSQUILLON**
Enseignant
58 ans
Cesson
Conseiller municipal